

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 05 décembre 2022

Délibération CA n° 202212-08

NOTE PARTICIPATION FINANCIERE DES DOCTORANTS AU SEMINAIRE DES DOCTORIALES 2023

Organisé en collaboration avec l'Université de Paris Cergy, PEPITE Normandie et CY Entreprendre, le séminaire des doctoriales permet d'initier la mise en relation entre les doctorants et les entreprises. En effet, lors de ce séminaire, les doctorants, quels que soient leur écoles doctorales ou sites d'inscription, travaillent en groupes pendant 3 jours consécutifs sur une problématique d'une des entreprises partenaires. La solution proposée par les groupes sera évaluée par un jury de professionnels le dernier jour du séminaire et le meilleur groupe se verra décerner un prix.

En raison du format de ce séminaire, et dans un objectif de maximiser l'assiduité des doctorants, une participation financière des doctorants sera demandée sous la forme d'un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Normandie Université. En raison des coûts engagés, en cas d'absence d'un doctorant inscrit, la somme sera tout de même encaissée par Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve demande de participation financière des doctorants au séminaire des Doctoriales 2023 à hauteur de 50€.

Résultats des votes

Nombre de votants : 36

Pour : 23 voix

Contre : 8 voix

Abstention : 2 voix

N'ont pas participé au vote : 3 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 5 décembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE

